

**Fiche de la discipline**  
**Droits de l'homme et droit humanitaire en situations de crise**  
 Année universitaire  
**2016-2017**

**1. Informations concernant le programme**

1.1 Institution d'enseignement supérieur	<b>Université de Craiova</b>
1.2 Faculté	<b>Faculté de droit</b>
1.3 Département	<b>Droit public</b>
1.4 Domaine d'études	<b>Sciences juridiques</b>
1.5 Cycle d'études	<b>MASTER M2</b>
<b>1.6 Programme d'études/Qualification</b>	<b>Droit/Juriste spécialisé en droit de l'homme et en droit humanitaire</b>

**2. Données sur la discipline**

2.1 Nom	<b>Droits de l'homme et droit humanitaire en situations de crise</b>						
2.2 Titulaire du cours	<b>Prof. univ. dr. José Manuel Sobrino-Heredia</b>						
2.3 Titulaire des travaux dirigés	-						
2.4 Année d'études	<b>I</b>	2.5 Semestre	<b>2</b>	2.6 Type d'évaluation	<b>CT</b>	2.7 Régime de la discipline	<b>OB</b>

**3. Temps total estimé (heures par semestre des activités didactiques)**

3.1 Heures par semaine	1	dont: 3.2 cours	1	3.3 TD	-
3.4 Total heures	14	dont: 3.5 cours	14	3.6 TD	-
Distribution du temps <b>4 crédits ECTS x 20 heures = 80 heures</b> <b>= 14 h. d'enseignement + 66 h. de travail personnel</b>					80 heures
Analyse et étude des connaissances offertes par le support de cours, par la bibliographie et les notes					34
Documentation supplémentaire en bibliothèque, plateformes électroniques de spécialité et bases de données					12
Préparation séminaires/laboratoires, devoirs, rapports, portefeuilles et essais					20
Tutoriel					10
Examens					4
Autres activités					-
<b>3.7 Total heures d'étude individuelle</b>	<b>80</b>				
<b>3.9 Total heures par semestre</b>	<b>28</b>				
<b>3. 10 Nombre de crédits ECTS</b>	<b>4</b>				

**4. Pré-conditions** (le cas échéant)

4.1 de curriculum	-
4.2 de compétences	-

**5. Conditions** (le cas échéant)

5.1. de déroulement du cours	Le cours se déroule conformément à la bibliographie indiquée et aux notes de cours, en ayant un caractère interactif. On utilise des présentations TIC.
------------------------------	---

5.2. de déroulement du séminaire/laboratoire	-
--	---

## 6. Compétences spécifiques accumulées

<b>Compétences professionnelles</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Utilisation appropriée des concepts, théories, paradigmes et méthodologies du domaine juridique, ainsi que des techniques et instruments spécifiques au domaine juridique.</li> <li>Application des règles du droit humanitaire, du droit international des droits de l'homme et des autres instruments juridiques internationaux.</li> <li>Interprétation, corrélation et comparaison des institutions juridiques du droit national, du droit européen et du droit international du domaine du droit humanitaire et des droits de l'homme.</li> <li>Utilisation des connaissances nécessaires pour recueillir les données et les informations relatives à une question concrète de droit.</li> <li>Utilisation de la législation en vigueur dans l'analyse des situations juridiques du droit humanitaire, dans leur encadrement juridique correct et dans leur solution.</li> </ol>
<b>Compétences transversales</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Compétences spécifiques pour le travail en équipe et pour l'implémentation des techniques de travail efficace en équipe (à éléments d'interdisciplinarité), dans le respect des paliers hiérarchiques.</li> <li>Compétences de communication orale et écrite en langue française et utilisation efficace des ressources de communication et des sources d'information et de formation professionnelle assistée.</li> </ol>

## 7. Objectifs de la discipline (qui résultent de la grille des compétences spécifiques accumulées)

7.1 Objectif général de la discipline	La discipline « Droit de l'homme et droit humanitaire en situations de crise » a comme objectif principal de familiariser l'étudiant en master avec les principes, les concepts et les instruments juridiques de protection des combattants, la protection des prisonniers et des blessés, la protection du personnel des Nations Unies et du personnel associé, la protection de la population civile, la protection des personnes vulnérables.
7.2 Objectifs spécifiques	<p>A la fin du cours les participants auront les compétences spécifiques suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>professionnelle</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>Capacité d'avoir une perspective compréhensive sur les causes qui créent des situations de crise en droit interne et international</li> <li>L'étudiant en master doit être capable d'expliquer les notions fondamentales concernant le domaine du droit humanitaire et de les interpréter correctement, par la réalisation des dissertations, des commentaires de textes juridiques ou par la solution des cas pratiques.</li> </ol> </li> <li>- <b>transversale</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>Capacité de réaliser une analyse des situations de crise en droit humanitaire dans une perspective pluridisciplinaire.</li> </ol> </li> </ul>

## 8. Contenu

8. 1 Cours	Méthodes d'enseignement	Observations
<p><b>I. L'évolution du droit destiné à humaniser le traitement des personnes dans les conflits armés et autres situations de crise – 2h</b></p> <p>1. Le processus de construction de normes juridiques internationales concernant la protection des personnes: du droit coutumier au droit écrit</p>	Conférence	

<p>2. Les grandes conventions au tournant du XIX siècle : Genève 1906, La Haye 1899 et 1907: l'émergence conjointe d'un droit humanitaire protecteur des victimes et d'un droit de la guerre tendant à encadrer l'action des combattants</p> <p>3. La base du droit international humanitaire : Les Conventions de Genève du 12 août 1949</p> <p>4. Un droit mixte : aux frontières du droit de la guerre et du droit humanitaire : les Protocoles additionnels aux Conventions de Genève du 8 juin 1977</p>		
<p><b>II. Droit international des droits de l'homme et droit international humanitaire – 2h</b></p> <p>1. Un objectif commun : préserver la dignité et la dimension humaine des toutes les personnes</p> <p>2. Le principe de distinction en droit international humanitaire</p> <p>3. L'application concomitante du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire</p>	Conférence	
<p><b>III. La protection des personnes dans les conflits armés et autres situations de crise – 6h</b></p> <p>1. La protection des combattants</p> <p>2. La protection des prisonniers et des blessés</p> <p>3. La protection du personnel des Nations Unies et du personnel associé</p> <p>4. La protection de la population civile</p> <p>5. La protection des personnes vulnérables</p> <p>6. Le rôle du Comité international de la Croix-Rouge</p>	Conférence	
<p><b>IV. La mise en œuvre de la protection des personnes en situations de crise – 4h</b></p> <p>1. La responsabilité de l'Etat en matière de violations du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire</p> <p>2. La responsabilité individuelle en matière de violation du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire</p> <p>3. La protection pénale internationale des victimes des conflits armés : les tribunaux internationaux des crimes de guerre</p>	Conférence	
<p><b>Bibliografie</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. ABI SAAB, R. : Droit Humanitaire et conflits internes, Ed. Pédone, Paris, 1986, 280 pp</li> <li>2. ABRIL STOFFEL, R.: La asistencia humanitaria en los conflictos armados, ed. Tirant lo Blanch, Valencia, 2001.</li> <li>3. AIVO, G. : « Convergences entre Droit international humanitaire et Droit international des Droits de l'homme : vers une assimilation des deux corps de règles », RTDH, n° 82, 2010, pp. 341-370.</li> <li>4. ASCESIO, H., DECAUX, E. et PELLET, A. : Droit International Pénal, Pédone, Paris, 2000, 1053 pp.</li> <li>5. BÉLANGER, M. : Droit international humanitaire général, Gualino Éditions, Paris, 2007.</li> <li>6. BIAD, A.: Droit international humanitaire, E. Ellipses, 2 éd., Paris, 2006, 139p.</li> <li>7. BIAD, A. et TAVERNIER, P. : Le droit international humanitaire face aux défis du XXIe siècle, Ed. Bruylant, Bruxelles, 2012.</li> <li>8. BUIRETTE, P. et LAGRANGE, Ph. : Le droit international humanitaire, Ed. La Découverte, Paris, 2008, 128p.</li> <li>9. CANÇADO TRINDADE, A.A.: Las tres vertientes de la protección internacional de los derechos de la persona humana. Derechos humanos, Derecho humanitario, Derecho de los refugiados, Ed. Porrúa, Méjico, 2003, 169 pp.</li> <li>10. CARRILLO SALCEDO, J.A.: Soberanía de los Estados y Derechos Humanos en Derecho Internacional contemporáneo, Ed. Tecnos, Madrid, 2001, 186 p.</li> <li>11. DAVID, E. : Principes de droit des conflits armés, Bruylant, Bruxelles 2010, 972 pp.</li> <li>12. DAVID, E. et TULKENS, Fr. : Code de droit international humanitaire, Ed. Bruylant, Bruxelles, 2013</li> <li>13. DÖRMAN, K., DOSWALD-BECK, L. et KOLB, R.: Elements of War Crimes under the Rome Statute of the International Criminal Court. Sources and Commentary, Cambridge University Press, 2003, 580 pp.</li> <li>14. FERNÁNDEZ SÁNCHEZ, P. A. (coord.): The New Challenges of Humanitarian Law in Armed Conflicts. In</li> </ol>		

<p>Honour of Professor Juan Antonio Carrilo-Salcedo, Ed. Martinus Nijhoff Publ., Leiden, Boston, 2005, 366 pp.</p> <p>15. FROUVILLE, O. de, CHAUMETTE, A.L.: Droit international pénal, Ed. Pédone, Paris, 2015, 524p.</p> <p>16. GOULEU TAPA. B. : La protection internationale des populations civiles dans la guerre : Droit international humanitaire, Éditions Universitaires Européennes, Paris, 2012, 128p.</p> <p>17. GÜELL PERIS, S.: Conflictos armados internos y aplicabilidad del Derecho Internacional Humanitario, Ed. Dykinson, Madrid, 2005, 358 pp.</p> <p>18. GUELLALI, A.: Le droit international entre humanisation et criminalisation: vers une convergence entre les droits de l’homme, le droit humanitaire et le droit international pénal, Ed. UNIVER, Paris, 2015, 552p.</p> <p>19. HENCKAERTS, J.-M. et DOSWALD-BECK, L. : Droit international humanitaire coutumier, Ed. Bruylant, Bruxelles, 2006.</p> <p>20. KALINDYE BYANJIRA, D. : Droit international humanitaire, Ed. L’Harmattan, Paris, 2013, 294p.</p> <p>21. KOLB, R., PORRETO, G. et VITÉ, S. : L’application du droit international humanitaire et des droits de l’homme aux organisations internationales : Forces de paix et administrations civiles transitoires, E. Bruylant, Bruxelles, 2005, 500p.</p> <p>22. MAIA, C., KOLB, R. et SCALIA, D.: La protection des prisonniers de guerre en droit international humanitaire, Ed. Bruylant, Bruxelles, 2014, 658p.</p> <p>23. MOMTAZ, DJ. : « La protection de la population civile au cours des conflits » International challenges to peace and security in the new millennium. Sakkoulas Publications, Athens , Thessaloniki, 2010, p. 301-352</p> <p>24. OJINAGA RUIZ, M.R.: Emergencias humanitarias y Derecho internacional: la asistencia a las víctimas, Ed. Tirant lo Blanch, Valencia, 2004, 662p.</p> <p>25. ORIHUELA CALATAYUD, E.: Las víctimas y la Corte Penal Internacional, Ed. Aranzadi, Madrid, 2014, 288p.</p> <p>26. PICTET, J. : Le droit humanitaire et la protection des victimes de la guerre, Sijthoff, Leyde, 1973, 119 p.</p> <p>27. QUESADA ALCALÁ, C: La Corte Penal Internacional y la soberanía estatal, Tirant lo Blanch, Valencia, 2005, 589 pp.</p> <p>28. RODRÍGUEZ VILLASANTE Y PRIETO, J.L (Coord.): El Derecho Internacional Humanitario ante los retos de los conflictos armados actuales, Cruz Roja Española y Fundación Rafael del Pino, ed. Marcial Pons, Madrid-Barcelona 2006. 318 pp.</p> <p>29. SOREL, J-M. et POPESCU, C-L. : La protection des personnes vulnérables en temps de conflit armé, Ed. Bruylant, Bruxelles, 2010.</p> <p>30. TOMUSCHAT, Ch.: « Human Rights and International Humanitarian Law », EJIL, vol. 21, 2010, pp. 15-23.</p> <p>31. TORRELLI, M.: Le droit international humanitaire, Ed. PUF, Paris, 2001</p> <p>32. WILHEM, R.J. : « La protection de la personne humaine par le droit international dans les conflits armés », RCADI 1971-III, vol. 137, pp. 311-418.</p>		
8. 2 Séminaire/laboratoire	-	-
Bibliographie		
-		

**9. Corroboration des contenus de la discipline et des attentes des représentants des communautés épistémiques, des associations professionnelles et employeurs représentatifs du domaine connexe**

Contenu du cours est conforme à la pratique dans le domaine, actualisé en temps réel par des éléments issus de l'évolution du processus de développement de la communauté internationale.

**10. Evaluation**

Type d'activité	10.1 Critères d'évaluation	10.2 Méthodes d'évaluation	10.3 Pourcentages dans la note finale
10.4 Cours	Capacité de synthèse, de compréhension et d'utilisation des informations reçues Capacité de définition des concepts Capacité d'expression orale Participation au cours	CT	CT – 70% Participation aux cours – 30%
10.5 TD	-		
10.6 Standard minimum de performance			

- Participer aux cours
- Apprendre les notions de base de la discipline
- Répondre correctement à la moitié des sujets d'examen

Date

Signature du titulaire du cours

10.05.2016

.....

Date de l'avis du département

Signature du directeur de département

.....

.....